



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guide du résident

2025 - 2026

logement, services...

Tout ce qu'il faut savoir !

Unité de gestion
Cîteaux



Résidences :
Bercy, Cîteaux et Reuilly



@crousparis

www.crous-paris.fr

Les résidences

RÉSIDENCE CÎTEAUX



45 Boulevard Diderot
75012 Paris

RÉSIDENCE REUILLY



2 Passage Marie Rogissart
75012 Paris

RÉSIDENCE BERCY



244 rue de Bercy
75012 Paris

HORAIRES D'ACCUEIL / CONTACTS

L'accueil est assurée dans la résidence **Bercy** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h et dans la résidence **Cîteaux** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45, du lundi au vendredi

Directeur de l'unité de gestion Cîteaux :

M. Francis YENGUÉ

Mail : bercy@crous-paris.fr

Tel. : 01 40 51 35 64 (rés. Bercy)

Tel. : 01 40 51 35 63 (rés. Cîteaux)



SOIR & WEEK-END

Dans chaque résidence est affiché le contact d'astreinte pour les week-ends et jours fériés.

A contacter **uniquement pour les urgences** impliquant la sécurité des biens et des personnes.

Bienvenue

À VOTRE ARRIVÉE DANS LA RÉSIDENCE

Pensez à venir avec votre pièce d'identité. Payez le 1^{er} mois de loyer puis faites l'état des lieux d'entrée afin de récupérer les clés.

Bienvenue chez vous !

VOTRE REDEVANCE LOCATIVE

Est à régler durant le mois en cours ou, au plus tard, le 1^{er} du mois suivant soit :

- sur messervices.etudiant.gouv.fr, «Cité'U», «Crous de Paris», «Choisissez votre fonctionnalité», «Mon logement actuel», «Payer le loyer».
- ou cite-u.crous-paris.fr si vous n'avez pas de numéro INE.

Si vous ne parvenez pas à payer en ligne sur le site, contactez le service technique disponible en ligne.

Retrouvez le tuto sur notre site internet :

www.crous-paris.fr/se-loger/je-suis-resident-crous/payer-son-loyer-en-ligne/

Avec Cité'U, payez votre loyer en ligne !

1. Avec votre numéro INE, connectez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr
Si vous n'avez pas de numéro INE, connectez-vous sur cite-u.crous-paris.fr pour payer votre loyer
2. Cliquez sur le service Cité'U puis sélectionnez votre Crous
3. Depuis le menu « Choisissez votre fonctionnalité », cliquez sur « Mon logement actuel »
4. Cliquez sur « Payer le loyer », vous recevrez par le suite un mail de confirmation



L'AIDE AU LOGEMENT (CAF)

En tant que locataire du Crous, vous êtes éligible aux aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les demandes doivent être **saisies en ligne** sur le site caf.fr

Téléchargez votre attestation de loyer sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr dans la rubrique Cité-U. Celui-ci vous indique dorénavant le N° SIRET et le N° locataire afin de faire votre demande en ligne. Si l'option n'apparaît pas ou que vous êtes étudiant étranger, vous pouvez obtenir votre attestation de loyer directement au secrétariat de votre résidence.

Dès que possible, pensez à fournir à la CAF votre notification définitive de bourse pour avoir le maximum d'APL possible !



En cas de besoin, vous pouvez appeler le 32 30 ou vous rendre à une agence CAF.

Les services en résidence



LES SERVICES

Pour connaître les services de votre résidence, consultez la fiche en ligne de votre résidence sur [CrousMobile](#) ou sur notre [site internet](#).



CROUS MOBILE



FICHES RÉSIDENCES



LE COURRIER

Veillez à ce que votre adresse soit toujours correctement indiquée avec le n° de boîte aux lettres (BAL) ou numéro de studio. Sans cette indication, la Poste retourne les courriers à l'expéditeur.

NOM Prénom
BAL/studio n° ...
Adresse de la résidence

Il n'y a aucun suivi de courrier après votre départ de la résidence. Si vous souhaitez faire suivre votre courrier, vous devez souscrire un abonnement auprès de La Poste, à votre charge. Les colis ne transitent jamais par le secrétariat.



INTERNET

Pour vous connecter en wifi, recherchez le réseau [PlanetCampus](#) et entrez votre code de connexion personnel.

Veillez à nous communiquer un numéro de portable et une adresse email valides pour recevoir votre code d'accès personnel.

Si vous rencontrez des problèmes de connexion, veuillez contacter directement le **fournisseur d'accès Wifirst** :

- par téléphone au **01 88 24 61 68**,
- sur le tchat 7j/7 de 13h00 à 23h00, depuis le portail de connexion et l'espace client.

VOS CLÉS



Oubli des clés ?

Vous pouvez emprunter un double au secrétariat ou à la loge. En dehors des horaires d'ouverture, nous vous conseillons de trouver une solution d'appoint (chez un ami par exemple) qui vous coûtera moins cher que l'intervention d'un serrurier.

Vol / perte des clés ?

L'assureur de votre habitation peut prendre en charge l'ouverture de la porte et le changement de canon. Vous devez fournir au secrétariat les exemplaires supplémentaires de la nouvelle clé fournis avec le certificat de propriété de clé.



Demandez conseil à l'accueil de la résidence pour obtenir les contacts d'un bon serrurier à tarif abordable.

Vivre ensemble en résidence

LES RÉFÉRENTS EN RÉSIDENCE

Nous vous communiquerons les noms de vos référents au cours des mois de rentrée. Ils ou elles connaissent la résidence COMME LEUR POCHE et organisent chaque mois des événements à thème : projection de film ou de série dans la résidence, soirée jeux de société, sortie sportive... bref, des événements conviviaux qui vous permettent de rencontrer d'autres résidents. Bien pratique lorsque l'on débarque à Paris et qu'on ne connaît personne !

Vous avez une idée de sortie ou un petit projet susceptible de plaire ? N'hésitez pas à contacter les référents pour leur en parler, ils ou elles seront ravi(e)s de vous aider à préparer et organiser cet événement.



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Certains d'entre vous peuvent être amenés à découvrir la vie en collectivité, nous vous invitons vivement à relire le règlement intérieur que vous avez signé et que le Crous vous a remis, lors de la constitution de votre dossier.

Il est aussi [disponible en ligne](#) sur le site internet du Crous de Paris.



LISTES DES DOCUMENTS DE RÉSIDENT

LES NUISANCES SONORES

Veillez à limiter vos nuisances sonores, à pas de loup tôt le matin comme tard le soir !

CHUT !



En cas de manquement à ces règles, vous vous exposez à des avertissements, qui répétés peuvent entraîner la perte de votre droit d'occupation du logement.

À CONNAITRE

L'espace Résident du Crous de Paris vous est entièrement dédié !

A consulter régulièrement, vous y trouverez toutes les infos utiles à votre vie étudiante en tant que résident du Crous de Paris.



ESPACE RÉSIDENT DU CROUS

Entretien & respect des lieux

Vous êtes tenu d'entretenir et de prendre soin de vos locaux.

N'oubliez pas qu'à votre départ, votre logement doit être rendu propre, conformément à votre état des lieux d'entrée. Toutes dégradations ou nettoyage seront facturés et déduits de votre caution.



Ici aussi, on trie les déchets !

Dans **le container jaune**, papiers, emballages, briques en cartons, bouteilles plastiques, le tout bien vidé !
Dans **le vert**, on y met ce qui reste après avoir fait le tri !
Vous avez des containers à disposition au rez-de-chaussée des résidences. De plus il est strictement interdit de jeter des ordures par les fenêtres (bouteilles, mégots de cigarettes etc...)

Merci de respecter les espaces communs : Ne laissez pas vos poubelles sur le pallier. Toute dégradation se verra sanctionnée.

Les animaux sont strictement interdits.

L'alèse, le linge de lit, la vaisselle, le rideau de douche, les néons, et ampoules sont à votre charge. C'est donc à vous de les changer lorsqu'elles ne fonctionnent plus !

Les hébergements clandestins ne sont pas tolérés.

Si vous avez une réparation à formuler, adressez votre demande d'intervention à : bercy@crous-paris.fr



Entretien de ma chambre

PUNAISES DE LIT

On peut tous être touchés !

Comment reconnaître les punaises de lit ?

Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu et sont généralement brunes. Elles ne sautent pas et ne volent pas. **La chambre est leur espace préféré.** On les trouve en grande majorité dans les matelas et sommiers, derrière les cadres, dans les fissures et les fentes du parquet, dans les canapés, sous les tapis...



Comment s'en débarrasser ?

Après la découverte de punaises de lit, il est important d'agir très rapidement.

- Lavez en machine à plus de 60°C le linge de lit et les vêtements qui le supportent.
- Nettoyez minutieusement à la vapeur (plus de 120°C) tous les endroits où les punaises sont susceptibles d'être présentes.
- N'utilisez ni fumigènes anti-insectes, ni produits chimiques.
- Jetez les objets trop infestés comme le matelas, rendez-les inutilisables, et déclarez-les aux services d'enlèvement. Ne les entreposez jamais dans les parties communes des immeubles.

Comment les éviter ?

Des gestes de prévention simples permettent de limiter leur venue ou installation. En voyageant, soyez vigilants : ne posez pas votre bagage sur le lit et encore moins sous le lit et contrôlez vos effets personnels à votre retour. Attention aux achats d'occasion : **lavez bien les vêtements à 60°C et nettoyez les meubles récupérés.**



**En cas de persistance,
faites appel à un professionnel**

Vous suspectez ou constatez la présence de punaises de lit dans votre chambre ?

Prévenez au plus vite l'équipe de votre résidence !

(cf contacts au début du guide)

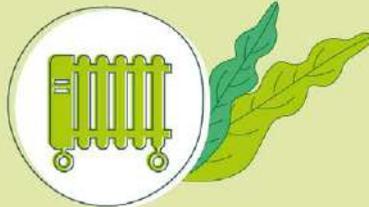
Plus d'informations sur : stop-punaises.gouv.fr

Je pense aux écogestes



J'éteins mon ordinateur au lieu de le mettre en veille

Je débranche les appareils électriques et les chargeurs lorsque je m'absente (j'utilise des multiprises avec interrupteur)



Je coupe le chauffage lorsque j'ouvre la fenêtre et que je quitte ma résidence



Les à écogestes adopter



Je pense à trier les déchets



J'éteins les lumières lorsque je quitte une pièce (y compris dans les parties communes)



Je ferme les robinets d'eau lorsque je me brosse les dents

Je prévois ma résidence lorsque j'ai une fuite



Je prends une douche rapide

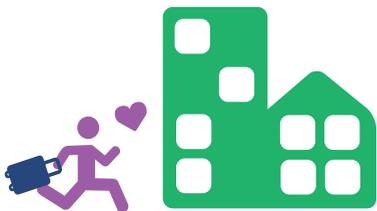
Renouveler votre logement

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre logement et votre résidence vous ont plu et vous souhaiteriez réintégrer cette résidence pour l'année prochaine ? C'est possible.



ATTENTION ! Votre admission est annuelle et prend automatiquement fin à la date indiquée sur votre contrat de location en l'absence de réadmission.



IMPORTANT : vous devez demander une réadmission chaque année, ne pas être en dette et ne pas avoir de problèmes de comportement.

Votre demande de réadmission se fait par la constitution de votre dossier social étudiant (DSE) sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour connaître les dates de dépôt de votre demande de renouvellement.

Les signatures des contrats s'effectuent au secrétariat en septembre.

LES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE RÉADMISSION

- Une photocopie de votre **certificat de scolarité** ou une **carte d'étudiant** pour l'année en cours.
- **Notification** de bourse **définitive**.
- Une **assurance habitation**.
- Le **règlement intérieur signé** (sur messervices.etudiant.gouv.fr).
- La **décision unilatérale d'admission signée** (sur messervices.etudiant.gouv.fr).
- Demandez à bénéficier de la **garantie Visale** dès à présent, gratuite et sécurisée.



Vous devez **envoyer ces documents** via votre compte sur messervices.etudiant.gouv.fr.

La **signature** du règlement intérieur, de la décision unilatérale d'admission et la **Décision de Réadmission**, se fait également **en ligne**.

Quitter votre logement

Vous le savez toutes les bonnes choses ont une fin... Votre séjour dans la résidence et votre année universitaire aussi !

Voici les **3 étapes importantes** lorsque vous quittez votre logement étudiant :

LE PRÉAVIS

Avant votre départ vous devez procéder à la résiliation de votre acte d'engagement.

Pour une location en appartement, votre préavis sera d'un mois plein.



Vous devrez informer votre résidence de votre préavis un mois à l'avance en vous connectant sur votre compte messervices.etudiant.gouv.fr (rubrique CitéU).



L'ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE

Lorsque votre demande de départ est acceptée, vous devez **prendre contact avec les agents d'accueil et fixer un rendez-vous** pour votre état des lieux de sortie.

Il doit se faire **le jour de votre départ, avec un agent du Crous et en votre présence**. Si vous ne pouvez pas être présent, vous devez faire une procuration à une autre personne, pour qu'elle vous représente pendant l'état des lieux.

Merci de communiquer votre adresse email pour recevoir l'état des lieux de sortie.



LE SOLDE DE VOTRE COMPTE

Une fois les **clés rendues, un solde de votre compte sera établi** en tenant compte des éventuelles dégradations constatées dans le logement.

En cas de compte créditeur, **le Crous vous remboursera par virement bancaire dans un délai de deux mois maximum à compter de la date de votre départ**.

Vous aurez délivré au préalable au secrétariat ou aux agents d'accueil, un RIB.

Aucun remboursement ne sera effectué sur le compte d'une tierce personne.



Bon à savoir

NIGHTLINE

Nightline est un service d'écoute tenu par des étudiants, destiné aux étudiants. La ligne francophone est ouverte 7 jours sur 7 de 21h00 à 2h30 pendant l'année universitaire.

Pour contacter la ligne francophone Nightline :
Par tchat : www.nightline-paris.fr
Par téléphone : 01 88 32 12 32

La ligne anglophone est ouverte du jeudi au lundi :
Par tchat : <https://www.nightline.fr/en/paris>
Par téléphone : 01 88 32 12 33

LES ATELIERS CONSEILS DU MARDI

Ces ateliers, animés par un spécialiste partenaire, ont pour objectif de permettre à chaque étudiant de repartir avec des trucs et astuces très concrets par rapport à leur situation et à la thématique du mois.



Retrouvez-nous en live sur notre insta à 18h, un mardi par mois

QJ, UN LIEU RESSOURCES POUR LES JEUNES À PARIS

Lieu d'accueil pour tous les jeunes de 16 à 30 ans, Quartier Jeunes est ouvert depuis le 1er septembre 2021. Ce nouvel espace permet de trouver des solutions et des réponses concrètes aux besoins des jeunes et à leurs interrogations.

Adresse: 4, place du Louvre, Paris 1^{er}

PASS BNF LECTURE/CULTURE

La Fondation Marc Ladreit de Lacharrière a souhaité s'engager auprès de la BnF, en partenariat avec le Crous de Paris, pour offrir à tous les résidents du Crous de Paris un Pass BnF lecture / culture valable 1 an à compter de sa date de retrait !



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ESSENTIELLES DU CROUS POUR VOTRE ANNÉE UNIVERSITAIRE AVEC LE CROUS FLASH !



Retrouvez des exemplaires papier du Crous Flash à l'accueil de votre résidence.

LA MAISON ÉTUDIANTE

La Maison étudiante est le service public de la Ville de Paris qui accompagne gratuitement les étudiants parisiens dans toutes les étapes de leurs projets, qu'ils soient associatifs, entrepreneuriaux ou professionnels, ainsi que dans leur vie étudiante.

Une adresse indispensable pour découvrir tous les bons plans étudiants à Paris !



maison-etudiante.paris

Se restaurer au Crous

Formule Déjeuner



1 boisson
à 1,30€



1 grande
salade

OU



1 panini

OU



1 part de tarte
salée

OU



1 sandwich



1 yaourt
gourmand

OU



1 pâtisserie
classique à 1,40 €

Formule Social en Cafétéria



Formule À EMPORTER



1 plat Crous
à réchauffer



OU



Sandwich compris dans la formule :

- Jambon beurre
- Jambon végété beurre
- Jambon sec beurre
- Fromage beurre
- Jambon emmental
- Jambon végété emmental
- Thon crudités
- Poulet crudités
- Jambon crudités
- Jambon végété crudités



1 sandwich Crous
gamme simple & medium



OU



Au restaurant universitaire pour tous les étudiants



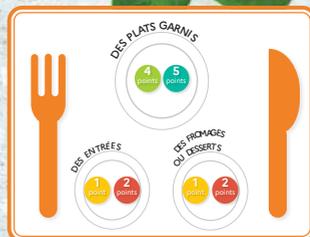
COMPOSEZ

votre repas complet

6 points
= 3,30€ / 1€*

*0,55€ le point
supplémentaire
pour un petit
plaisir en plus

=



Paiement Izly
obligatoire
pour bénéficier
du tarif étudiant

*Le repas est à 1€ pour les
étudiants boursiers ou en
situation de précarité



IZLY LA SOLUTION DE PAIEMENT SANS CONTACT SUR LE CAMPUS !



Retrouvez toutes
les infos sur :
help.izly.fr

Trouvez le
guichet Izly le
plus proche de
votre campus !



Pour manger à petit prix



LE SAVIEZ-VOUS ?

Certains de nos points de restauration vous accueillent également **le soir** ou **le week-end**, profitez-en !



#BONS PLANS

Zoom sur trois lieux insolites à découvrir absolument :



Le Mab'Café

12 rue Clément,
75006 Paris



la Barge du Crous de Paris

Port de la Gare Quai
François Mauriac,
75013 Paris



la Cité internationale

23 boulevard Jourdan,
75014 Paris



GREEN HOUR

DE 16H À 17H

DANS VOTRE
LIBRE-SERVICE

STOP
AU GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

-50%
sur les produits
signalés

LES MERCREDIS
c'est double végété !

Choisissez votre plat parmi :

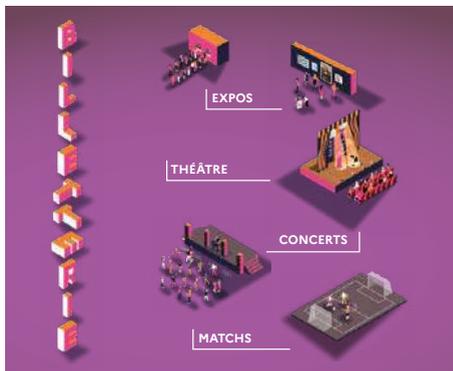
2 plats végétariens

OU

1 plat à base de viande
ou de poisson



La culture au coeur de la vie étudiante



LA BILLETTERIE DU CROUS

La billetterie du Crous de Paris vous donne accès à de nombreuses manifestations culturelles et artistiques.

ACHATS EN LIGNE OU AU CENTRE CULTUREL

Lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

12, rue de l'Abbaye,
75006, Paris

Métro 4 : Saint-Germain-des-Prés



INFORMATIONS
INSCRIPTIONS

LES ATELIERS CVEC

Profitez de cette opportunité pour découvrir de nouvelles activités, faire des rencontres et enrichir votre expérience étudiante.

Chaque année, le Crous de Paris vous propose de nombreux ateliers gratuits ouverts à tous les étudiants de l'Académie de Paris.



#LIEUX PHARE

GALERIE D'ART DU CROUS



La Galerie d'art du Crous accueille tout au long de l'année une vingtaine d'expositions individuelles ou collectives d'étudiant.



SCANNEZ POUR
PLUS D'INFOS

ENTRÉE LIBRE

HORAIRES:

Du lundi au samedi de 11h à 19h
Fermé les dimanches et jours fériés

ACCÈS:

11 rue des Beaux-arts, 75006 Paris
Ligne 4 – St Germain des Prés / Odéon
Ligne 10 – Mabillon

CENTRE CULTUREL DU CROUS



Le Centre culturel vit au rythme de vos propositions et de vos créations et c'est ensemble que nous imaginons les événements que nous vous présentons.



SCANNEZ POUR
PLUS D'INFOS

ENTRÉE LIBRE

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 10h à 18h

ACCÈS:

12, rue de l'Abbaye, 75006 Paris
Métro 4 – St Germain des Prés ou Mabillon

L'accompagnement social

AIDE PSYCHOLOGIQUE

RENDEZ-VOUS AVEC UN PSYCHOLOGUE

● BAPU : Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire - Crous Paris

Les Bureaux d'aide psychologique universitaires sont composés de psychiatres, de psychologues et d'assistants sociaux. Les consultations sont prises en charge à 100% par la Sécurité sociale et les mutuelles.

● APASO : permanence d'écoute psychologique

Des permanences sont assurées quotidiennement dans le 14^{ème} arrondissement.

Pour prendre RDV :

soit par téléphone : 01 40 47 55 47,

soit par mail : etudiants@apaso.fr

LIGNE D'ÉCOUTE

● ACCA : la ligne d'écoute et soutien psychologique

Anonyme, gratuit et disponible 24h/24, 7j/7, votre Crous met à votre disposition un numéro d'appel : 0800 73 08 15

● Nightline : un service d'écoute nocturne tenu par des étudiants pour des étudiants

7 jours sur 7 de 21h00 à 2h30 pendant l'année universitaire.

Par tchat : www.nightline-paris.fr

Par téléphone : 01 88 32 12 32



Toutes les aides psy

SERVICE SOCIAL/ AIDES FINANCIERES

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour entrer en contact avec une assistante sociale, veuillez **prendre rendez-vous en ligne** en sélectionnant votre établissement. Des RDV sur site et téléphonique sont disponibles

PERMANENCE D'URGENCE :

Une permanence d'urgence est assurée **du lundi au vendredi, de 10h à 17h** en continu : **09 72 59 65 65** (appel non surtaxé)



En savoir plus sur le service social

AIDES ALIMENTAIRES

Repas à 1€ en restaurant universitaire :



Des repas à tarif social pour tous les étudiants - Crous Paris

Liste des distributions alimentaires et des épiceries solidaires :



Aides alimentaires - La Maison étudiante

DISPOSITIF STOP AUX VIOLENCES

Pour les victimes ou témoins, le Crous de Paris dispose d'un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des violences, du harcèlement, des discriminations et des agissements sexistes et sexuels (VHDASS). Formulaire de signalement disponible en ligne :



Dispositif STOP aux violences - Crous Paris





LA BOÎTE À OUTILS

LIENS UTILES À UTILISER SANS MODÉRATION

Toute l'actu sur votre vie étudiante au Crous (restauration, animation, culture etc.) sur :



www.crous-paris.fr

Payez votre loyer en ligne :

www.messervices.etudiant.gouv.fr, puis en cliquant sur « Cité U ».

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



@Crous.paris.official



@crousparis



@crousparis

Accédez à votre Dossier Social Étudiant : www.messervices.etudiant.gouv.fr, puis « Suivi DSE ».

PETIT RÉCAP DES OUTILS À AVOIR DANS VOTRE POCHE



Crous Mobile, IN-DIS-PEN-SABLE !

Pour repérer vos lieux de restauration à proximité ou consulter les menus du jour !



CAF, pour mes APL !

Suivez vos prestations, l'avancement de vos demandes.



RATP, le réseau des transports de Paris

Tous les plans des lignes de métros, bus, tramway, l'info trafic du réseau, pour ne pas se perdre dans les couloirs souterrains !



Izly, le paiement sans contact sur le campus !

Payez votre repas, votre jus d'orange ou votre salade dans tous les points de vente Crous en France !



AMELI, l'assurance maladie

Consultez vos remboursements, attestation de droits, etc.



Île de France-Mobilités,

Itinéraires, horaires, retrouvez tous les outils et informations indispensables à l'organisation de vos déplacements en transports en Île-de-France.

NUMÉROS D'URGENCE & UTILES

SAMU : 15 / Police : 17

Pompiers : 18 / CAF : 32 30

Appel d'urgence européen : 112

Violence femms infos : 39 19

Nightline : 01 88 32 12 32

Wifirst : 01 70 70 46 26

Garantie Visale : 04 72 13 21 99